ARRONDISSEMENT DE CLERMONT



N°6/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 JANVIER 2021

Le 29 janvier deux mil vingt et un à 17 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 22 janvier 2021.

<u>PRESENTS</u>: M. Desmedt, Maire; Mme Bourgoin, MM. Dubouil, Bourgeteau, Rauzier, Adjoints; Mmes Dollez, Trézel, MM. Hamot, Moonen, Aubry, Foviaux, Choquet, Mme Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, MM. Rousseau, Lenoble, Mmes Barre, Vigne, M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS: Mme Bonnet par M. Bourgeteau, Mme Brunet par M. Dubouil, M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt et Mme Delormel par M. Desmedt.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mmes Fernandes, Delamarre, Coulon et M. Kwak.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 20 Nombre de suffrages exprimés : 25

Votes Pour: 25 Votes Contre: 0 Abstentions: 0

OBJET: Créances éteintes.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que certains débiteurs de la commune font l'objet d'un effacement de dettes et précise que ces effacements de dettes s'imposent à la collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

 décide l'exécution des créances éteintes pour un montant de 2 280.65 €.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Frans DESMEDT

Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St Just-en-Chaussée

Accusé de réception en préfecture 060-216005744-20210129-6-2021-DE Date de télétransmission : 05/02/2021 Date de réception préfecture : 05/02/2021